



MAIRIE de SAINT-CANNAT
13760

Séance du 20 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	19
Représentés	9

L'an deux mille vingt-trois et le vingt mars à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le quatorze mars deux mille vingt-trois conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Jacky GERARD, Maire.

Etaient présents à cette Assemblée : J. GERARD, J. LEVI VALENSI, D. CAMHI, Y. FALCHI, L. MAURIZIO, J.P. VENTURINI, D. BARBIER, G. SORBA, A.L. FALQUERO, C. POULIQUEN, D. PETIT, S. BOULINGUEZ, M. CATELIN, M. GUILLET, S. BOURAS, B. ROSSI LUMBROSO, M.L. VOLAND, G. BESSE, S. ROCHEZ.

Absents excusés : D. JARNIGON représenté par L. MAURIZIO, C. FREMY représentée par B. ROSSI LUMBROSO. P. BUISSON BAUMELOU représenté par G. SORBA, M. SONNEKINDT représenté par D. BARBIER, A. RUBIOLLO représentée M. GUILLET, M. CUTILLO représenté par A.L. FALQUERO, C. MARTIN, M. RIBES représenté par C. POULIQUEN, C. BARRIERE représentée par G. BESSE, J. PRUNARET représenté par S. ROCHEZ.

G. SORBA a été élu secrétaire.

N° 2023-015

Aide à la transition
énergétique

Le Conseil départemental des Bouches du Rhône dispose d'une politique d'aide aux communes via divers programmes de subventions.

L'aide « Plan air énergie climat », renommée « Aide à la transition énergétique » est une démarche que le Département des Bouches du Rhône a engagé en 2010 pour diminuer les émissions des gaz à effet de serre, réduire les consommations énergétiques et pour lutter contre la pollution de l'air.

Ce dispositif permet de financer à des taux allant jusqu'à 70% des projets répondant à ces objectifs.

Considérant la nécessité de participer à la politique nationale de transition énergétique, au service de l'air et du climat.

NB : Une seconde demande de subvention sera faite en 2023 pour financer le passage en leds de tous les éclairages intérieurs des bâtiments municipaux, et pour remplacer les quelques vieux chauffages qui n'ont pas encore été remplacés.

La présente demande de subvention concerne des acquisitions de véhicules 100% électriques :

- Petit véhicule de service de type Zoé électrique *	39.991,56 € HT
- Petit véhicule benne électrique	101.257,28 € HT

* *NB* : un autre véhicule pourrait être choisi dans le cadre d'une mise en concurrence.

TOTAL 141.248,84 €HT

Plan de financement

- Département 13	60%	84.749,30 €
- Auto financement	40%	56.499,54 €

Planning prévisionnel

- Petit véhicule de service	commande 2023 (livré fin 2023)
- Véhicule benne	commande 2023 (livré en 2024)

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

- De solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « Plan Air Energie Climat Territorial » 2023, pour les projets présentés ci-dessus, pour une subvention totale de 84.749,30 €,
- De s'engager à respecter les conditions de financement du Département,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur le premier adjoint, à signer tout document y afférant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Guillaume SORBA

Le Maire,
Jacky GERARD



Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le : 21 Mars 2023
Affiché le : 21 Mars 2023